



HAL
open science

Master Développement durable et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Développement durable et aménagement. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02040764

HAL Id: hceres-02040764

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040764>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Développement durable et
aménagement

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Paul Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : Supagro et IAMM

Mention : Développement durable et aménagement (DDA)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150009327

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 3, sites Route de Mende et Saint Charles.

- Délocalisation(s) :

Béziers, site du Guesclin pour la spécialité « Mobilités spatiales et aménagement ».

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Développement durable et aménagement* (DDA) a pour objectif de former des cadres ou de futurs chercheurs, spécialistes de l'aménagement du territoire dans des registres variés comme le développement local ou urbain, la gestion des flux et des transports, le tourisme et la gestion de l'environnement. Elle comporte cinq spécialités : *Territorialités et développements*, à finalité recherche et comportant 6 parcours (*Gestion, institutions et territoires de l'eau; Agricultures, environnement et qualifications territoriales; Nouvelles ruralités; Métropolisations, mobilités et échanges; Gouvernance, dispositifs et enjeux institutionnels; Sociétés, territoires et gestion des ressources en Méditerranée, Espaces ruraux et développement local, Urbanisme et projets de territoire, Mobilités spatiales et aménagement* comportant deux parcours (*Transport et tourisme*) et *Conduite de projets environnementaux*. Ces quatre dernières spécialités sont à finalité professionnelle. Les effectifs moyens sont de 173 étudiants en première année de master (M1) et 108 étudiants en seconde année de master (M2).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont explicitées en différenciant les spécialités professionnelles et la spécialité recherche. Les premières permettent l'accès à des métiers de niveau cadre et la dernière aux métiers de la recherche. Les orientations scientifiques sont celles du développement en sciences sociales et sciences de l'ingénierie (agronomie). Les orientations professionnelles visent à former des spécialistes de l'aménagement territorial. Les mutualisations en M1 sont pertinentes et permettent une orientation progressive des étudiants voire une possibilité de passerelles ce qui est une bonne chose. Les quatre spécialités professionnelles ont une structure de stages semblable : un stage de trois mois au semestre (S2) et de six mois au semestre 4 (S4). L'ensemble est visible. Les volumes horaires sont de 369 heures en présentiel étudiant pour la spécialité recherche et vont de 570 à 632 pour les spécialités professionnelles. Les contenus des enseignements ne sont décrits pour aucune spécialité, on ne dispose que des titres ce qui rend délicat leur appréciation. La politique des stages et ateliers tuteurés est claire et forte s'agissant des spécialités professionnelles. S'agissant de la spécialité recherche, aucun stage n'est obligatoire (mais il semble que de plus en plus d'étudiants fassent un stage labo). La formation à et par la recherche, très forte dans la spécialité recherche, est présente également dans presque toutes les spécialités professionnelles. La plupart des étudiants de M1 proviennent de licences dont certaines donnent un accès de droit (géographie, aménagement, urbanisme, sociologie, anthropologie), les autres accèdent par validation. On ne dispose pas de tableau synthétique des taux de réussite pour la mention mais, si on se réfère à l'ensemble des tableaux fournis dans les dossiers de spécialités, les abandons en M1 sont exceptionnels.

La mention DDA s'inscrit comme une poursuite naturelle de la licence de *Géographie-aménagement* de l'établissement. Au niveau régional, elle peut être rapprochée du master professionnel *Droit de l'urbanisme et de l'immobilier* de l'Université de Perpignan. Le dossier fournit également une liste de masters proches de la mention DDA en France, mais aucune n'est exactement similaire. L'équipe est consciente de la concurrence et envisage de renforcer sa communication afin de conserver son attractivité. La mention DDA est inscrite dans l'école doctorale 60 TTSD (Territoires, temps, sociétés et développement). Elle s'appuie au total sur 9 unités de recherche (UR) dont 6 UMR (Unités mixtes de recherche). Ces UR semblent très impliquées dans la formation des étudiants. La mention DDA dispose d'un grand nombre d'intervenants professionnels et de 3 PAST dans l'équipe enseignante. Elle a également développé un réseau solide d'entreprises et autres collectivités territoriales engagées dans les questions de l'urbanisme et de l'aménagement qui accueillent des stagiaires et éventuellement proposent des emplois aux diplômés. Il existe une co-habilitation avec Supagro et l'IAMM (Institut agronomique méditerranéen de Montpellier) ; toutefois le dossier ne fournit pas les conventions. Cette co-habilitation n'est pas explicitée au sens où l'on ne connaît pas les modalités spécifiques de la délivrance du diplôme pour les élèves ingénieurs agronomes de Supagro (ou le titre d'ingénieur pour les diplômés de la mention). Le dossier fait état de nombreuses conventions avec des établissements étrangers (Vilnius, Charles de Prague, Québec, Cagliari, etc.) permettant des mobilités enseignantes et étudiantes.

Le pourcentage d'étudiants étrangers inscrits dans la mention DDA est en moyenne de 12 % sur les cinq dernières années, il est assez stable. Le pourcentage moyen d'étudiants de M1 non inscrits l'année précédente à l'UM3 est de 31 % (en légère hausse ces deux dernières années où il atteint 37 %). Le pourcentage s'inverse en M2 où 69 % des étudiants étaient à l'UM3 l'année précédente (moyenne sur les cinq dernières années). Ces chiffres indiquent à la fois une bonne attractivité de la formation et une continuité entre les deux années de master. Le nombre moyen d'étudiants de M1 est de 173, avec une chute des inscrits en 2011-2012 suite à un problème administratif. En M2, la moyenne est de 108 étudiants et ce chiffre est stable sur les cinq dernières années. Le taux de réussite moyen est de 84 % en M1 et 87 % en M2 (approchant les 100 % pour les spécialités professionnelles). Ils sont bons en moyenne, mais masquent une réussite moindre dans la spécialité recherche. La nature des emplois occupés par les diplômés est globalement en adéquation avec les attendus de la formation, à l'exception de la spécialité *Urbanisme et projets de territoire*. Ces emplois ne se cantonnent pas à la région et couvrent une grande partie du territoire français ce qui révèle un bon rayonnement de la formation. Les poursuites en doctorat concernent essentiellement la spécialité recherche. Sur les années 2007-2008 à 2010-2011, 25 diplômés ont poursuivi en doctorat à l'UM3. Les taux d'insertion professionnelle sont globalement satisfaisants.

L'équipe pédagogique se compose de 68 enseignants-chercheurs (majoritairement des sections 23 et 24 du CNU) ou chercheurs et de nombreux professionnels (il est difficile d'en apprécier le nombre exact car le tableau synthétique ne tient pas compte de toutes les spécialités). Les professionnels sont globalement en adéquation avec la formation. Un comité pédagogique et scientifique de mention en assure le fonctionnement global. Il est composé des responsables de spécialités et des tronc communs. Les jurys de diplômes fonctionnent par spécialité. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont variées et leur nature dépend des compétences attendues. L'évaluation des enseignements par les étudiants est faite à l'issue des deux semestres sous la forme d'un questionnaire contenant des questions ouvertes et fermées. Les réponses sont ensuite analysées par le comité pédagogique et scientifique. Les



recommandations faites par l'AERES sont reprises point par point et commentées. On peut donc dire qu'elles ont été largement prises en compte. Le dossier mention est de bonne qualité, même s'il aurait été plus facile de disposer de tableaux synthétiques au niveau de la mention plutôt que d'aller chercher les renseignements dans toutes les parties spécialités. Certaines spécialités sont mieux renseignées que d'autres. Les fiches RNCP et les ADD sont correctement remplies. Les compétences et métiers couverts sont conformes à la mention. Le dossier ne fait pas état des évolutions envisagées.

- Points forts :
 - Les bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.
 - L'attractivité de la formation.
 - Le pilotage sérieux.

- Point faible :
 - Le manque d'information sur la formalisation des différents partenariats locaux et internationaux.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun que certaines spécialités renforcent leur pilotage et également souhaitable que les différents partenariats dans lesquels la mention est engagée soient détaillés.



Evaluation par spécialité

Territorialités et développements

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 3 site Saint-Charles, IAMM (Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier) et Supagro.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Supagro Montpellier et IAMM.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Territorialités et développements* est une spécialité à finalité recherche. Elle vise la formation de futurs chercheurs en développement du territoire, selon un principe de pluridisciplinarité (géographie, économie, sociologie et anthropologie). Elle comporte six parcours : *Gestion, institutions et territoires de l'eau ; Agricultures, environnement et qualifications territoriales ; Nouvelles ruralités ; Métropolisations, mobilités et échanges ; Gouvernance, dispositifs et enjeux institutionnels ; Sociétés, territoires et gestion des ressources en Méditerranée.*

- Appréciation :

Les objectifs sont clairs au niveau de la spécialité, mais il y a peu de justification de l'existence des six parcours (on apprend par ailleurs au détour d'une annexe que les parcours 1 et 2 ont fusionné, que le parcours 3 n'a jamais ouvert et que le parcours 5 n'a ouvert qu'un an). Le descriptif précis des enseignements aurait été le bienvenu car les seuls titres rendent difficiles l'appréciation de leur adéquation avec les attendus de la formation. La formation à la recherche est au cœur de cette spécialité, mais on peut s'étonner de l'absence de stage obligatoire.

Les étudiants de M1 sont entre 26 % et 66 % en provenance de pays étrangers. Entre 25 % et 66 % ne proviennent pas de l'UM3 sans que l'on sache s'il s'agit des mêmes ou non. Au niveau M2, une moyenne de 65 % des étudiants ne proviennent pas de l'UM3 et les étudiants étrangers représentent environ 40 % des effectifs. Les effectifs en M1 sont en moyenne de 12 étudiants, effectifs faibles mais stables. En M2, l'effectif moyen, stable également est de 43 étudiants. On aurait aimé savoir d'où provient cette grande différence d'effectifs entre les deux années du master. Le taux de réussite moyen en M1 sur les années 2008-2012 est de 60 %. Ce n'est pas très élevé. Il « monte » à 69 % en M2 ce qui reste modeste. Les abandons sont rares. S'agissant du devenir des diplômés et pour les années 2008-2009 et 2009-2010, 55 % des diplômés ont répondu à l'enquête de l'OVE (ce qui n'est pas très élevé) : 26 % d'entre eux ont poursuivi en doctorat (ce qui représente 15 % des diplômés) et 59 % sont en emploi (ce qui représente 32 % des diplômés), dont la majorité comme chargés de mission en CDI. Ces chiffres sont analysés : le taux de poursuite en doctorat peut paraître faible compte tenu de la finalité recherche de la spécialité, mais les thèses financées sont en augmentation, ce qui est une bonne chose. On note aussi que, malgré la finalité recherche, de nombreux diplômés trouvent un emploi. La nature des emplois, en adéquation avec la formation, est donnée en annexe.

L'équipe enseignante est nombreuse (une cinquantaine d'intervenants) et essentiellement composée d'enseignants-chercheurs et chercheurs des trois établissements co-habilités. Les disciplines indiquées sont en adéquation avec la formation. La spécialité n'a pas de conseil de perfectionnement, mais un comité de pilotage composé des représentants des trois établissements co-habilités et un comité pédagogique et scientifique composé des représentants des instituts de recherche et des unités de recherche impliqués dans la formation. Leurs rôles et fonctions ne sont pas décrits. Les étudiants sont sélectionnés sur dossier pour entrer en M2 par un comité de sélection composé des responsables de spécialité et d'UE. Une évaluation des enseignements par les étudiants est faite à l'issue des semestres et est analysée par le comité scientifique et pédagogique. Le suivi des diplômés, fait par l'OVE, est



également fait par les responsables de la spécialité ce qui permet une meilleure connaissance du devenir des étudiants.

- Points forts :
 - Pilotage efficace de la spécialité.
 - Bon encadrement des étudiants.
 - Le devenir des diplômés est bon et correctement décrit.

- Points faibles :
 - Taux de réussite faibles en M1 et M2.
 - Absence de stage obligatoire.

- Recommandations pour l'établissement :

Les taux de réussite des étudiants devraient faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe enseignante, d'autant plus que le nombre d'enseignants impliqués dans la formation est quasiment égal au nombre d'étudiants. On pourrait par exemple envisager des cours de mise à niveau en M1 lors du second semestre (où il n'y a pas d'enseignements). L'introduction d'un ou plusieurs stages obligatoires serait opportun surtout si l'on considère que de nombreux diplômés trouvent un emploi et ne poursuivent pas en doctorat.



Espaces ruraux et développement local

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 3, sites Route de Mende et Saint-Charles.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Espaces ruraux et développement local* est une spécialité à finalité professionnelle. Son objectif est de former des acteurs de l'aménagement rural et du développement local aptes à comprendre les dynamiques de développement local, afin de proposer et conduire des projets favorisant le développement économique tout en valorisant le patrimoine. La spécialité ne possède pas de parcours et est en partie mutualisée avec la spécialité recherche *Territorialités et développements*.

- Appréciation :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement décrites. On connaît les titres des UE, mais pas leurs contenus précis. Ils semblent cependant conformes aux attendus de la formation. Si la formation à et par la recherche est présente (ne serait-ce que par les UE mutualisées avec la spécialité recherche), la formation professionnelle est au cœur de cette spécialité avec un atelier projet de 72 heures et un stage de trois mois en M1. En M2, 11 professionnels interviennent dans les enseignements (pour plus de 50 % des heures en présentiel) en plus d'un atelier tuteuré et d'un stage de six mois. Les compétences transversales sont présentes à travers une langue vivante et l'informatique. La formation est ouverte à la formation continue et accueille chaque année de 3 à 4 étudiants en reconversion professionnelle ou en formation financée par leur entreprise. S'agissant du dynamisme international, de 3 à 6 étudiants par an sont en mobilité entrante grâce aux programmes ERASMUS ou CREPUQ (Montréal, Québec, Vilnius, etc.). Il y a également un professeur invité par an en moyenne. Depuis 2009, 7 étudiants ont suivi un trimestre à l'étranger (Canada, Pologne, Roumanie, etc.).

En moyenne sur les cinq dernières années, 13 % des étudiants de M1 étaient d'origine étrangère et 71 % n'étaient pas inscrits à l'UM3 l'année précédente. Ce taux représente une formidable attractivité. En M2, la part des étudiants provenant du M1 est en constante augmentation depuis cinq ans, passant de 53 à 78 %. Les étudiants de M1 proviennent pour moitié d'entre eux de licences géographie et/ou aménagement. Leur accès en M1 est de droit. Les autres proviennent majoritairement d'autres licences du domaine SHS (sociologie, économie, droit public, etc.) et sont soumis à la décision de la commission pédagogique. Les effectifs sont en moyenne d'une trentaine d'étudiants en M1 et d'une quinzaine en M2. Ces effectifs sont relativement stables. Le taux moyen de réussite en M1 est de 88 %. Le taux de réussite en M2 est de 100 %. Ces deux taux sont excellents. L'analyse du devenir des diplômés est extrêmement précise et montre une insertion professionnelle impressionnante : sur les 15 diplômés de l'année 2008-2009, 14 ont répondu à l'enquête et 12 sont en emploi. En 2009-2010, sur les 16 diplômés, les 16 ont répondu et 15 sont en emploi. Les emplois sont décrits et très majoritairement conformes aux objectifs de la formation car situés dans le domaine de l'aménagement rural et du développement local.

L'équipe enseignante est composée de huit enseignants-chercheurs (majoritairement des sections 23 et 24 du CNU) et de 11 professionnels. Les professionnels sont en adéquation avec la formation. Une équipe de coordination composée de trois responsables pédagogiques, d'un PAST et de la responsable administrative se réunit 4 fois par an pour gérer les moyens, les stages, les ateliers tuteurés et les sorties de terrain. Les responsables pédagogiques se réunissent mensuellement avec les étudiants pour faire le point sur l'avancée de leurs travaux. La commission pédagogique (ensemble des intervenants) se réunit deux fois par an pour la sélection des dossiers en M2 et la préparation de l'année. L'évaluation des enseignements par les étudiants est faite en fin de semestre et permet à la commission pédagogique de faire des ajustements. Le pilotage de la spécialité est donc dynamique et efficace.



- Points forts :
 - Les excellents taux de réussite en M1 et M2.
 - Les excellents taux d'insertion professionnelle des diplômés.
 - Le pilotage dynamique, réactif et au plus près des étudiants.
 - L'attractivité de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il n'est pas aisé de formuler des recommandations quand la lecture du dossier n'a pas révélé de point faible. On ne peut qu'encourager les responsables à continuer ce qu'ils font déjà.



Urbanisme et projets de territoire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paul Valéry Montpellier 3, sites Route de Mende et Saint-Charles.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Urbanisme et projets de territoire* est une spécialité à finalité professionnelle. Elle a comme objectif de former des chefs de projet, des chargés de mission ou des consultants, compétents dans les diagnostics et les projets de développement urbain concernant aussi bien les transports que l'habitat ou l'environnement. Elle ne comprend pas de parcours, mais quelques enseignements mutualisés avec d'autres spécialités.

- Appréciation :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement explicitées. Le contenu précis des enseignements n'est pas donné, mais les titres semblent conformes aux attendus. Deux stages sont obligatoires dans la formation : le premier de trois mois en M1 et le second de six mois en M2. La spécialité est adossée à une UMR et est très investie par des enseignants-chercheurs, la formation par la recherche fait donc partie intégrante de la formation. Des séminaires sont organisés par l'UR et les étudiants sont partie prenante dans des projets de séminaires et de colloques. La professionnalisation se fait par les biais d'enseignements faits par des professionnels et des PAST et passe évidemment par les stages (neuf mois au total). Les échanges internationaux passent par le biais de la participation aux programmes d'échanges ERASMUS, CREPUQ et AVERROES. Sur les cinq dernières années, on compte 5 étudiants sortants et 8 entrants. Chaque année, les étudiants font un voyage d'étude de cinq jours dans un pays méditerranéen (Italie, Tunisie, Espagne, etc.). Ils ont également la possibilité de faire l'un des deux stages obligatoires à l'étranger. Cela a concerné 9 étudiants de M1 et 4 de M2 sur les trois dernières années. Ces chiffres sont modestes, mais vont dans le bon sens.

Deux-tiers des étudiants de M1 proviennent d'une autre université que l'UM3. L'attractivité de la formation est donc importante. En M2, seuls 20 % des étudiants viennent d'autres universités, les responsables privilégiant les étudiants de leur M1 dans la sélection des candidatures. Les effectifs sont en moyenne de 50 étudiants en M1 (effectifs stables sur quatre ans, mais en chute libre la dernière année, 28 étudiants en 2012-2013, en raison d'un problème administratif) et de 15 en M2 (en baisse constante sur les cinq dernières années, passant de 24 à 13). Les taux de réussite sont bons : 85 % en M1 et 96 % en M2 (moyennes calculées sur les années 2008 à 2012). Le devenir des diplômés est connu grâce à l'enquête réalisée par l'OVE : entre 2008-2009 et 2009-2010, sur 45 diplômés, 37 ont répondu à l'enquête (82 % de répondants) : 27 sont en emploi (soit 60 % des diplômés ou 73 % des répondants, ce qui est plutôt modeste) et 10 en recherche d'emploi. La nature des emplois est détaillée pour les étudiants diplômés en 2010 : sur les 16 emplois décrits, 7 ne sont pas en adéquation avec la formation suivie. Ce chiffre devrait alerter l'équipe pédagogique.

L'équipe enseignante se compose de 9 enseignants-chercheurs (mais on n'en trouve que 3 dans la liste fournie par la mention, de section 23 ou 24 du CNU), de 3 PAST et de 19 professionnels. Les professionnels sont en adéquation avec la formation. Une équipe de coordination restreinte aux deux responsables de la spécialité, deux PAST et une responsable administrative se réunit quatre fois par an pour gérer les moyens, les stages, les ateliers tuteurés et les sorties de terrain. Les responsables pédagogiques se réunissent mensuellement avec les étudiants pour faire le point sur l'avancée de leurs travaux. La commission pédagogique (ensemble des intervenants) se réunit deux fois par an pour la sélection des dossiers en M2 et la préparation de l'année. Un bilan des enseignements est fait par les étudiants en fin de semestre, mais on en ignore la nature.



- Points forts :
 - Les bons taux de réussite en M1 puis en M2.
 - La qualité de la politique des stages et le voyage d'étude à l'étranger.

- Point faible :
 - Le nombre de diplômés sans emploi ou ayant un emploi sans rapport avec la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Les responsables de la spécialité pourraient se saisir eux-mêmes des enquêtes concernant le devenir des diplômés ce qui leur permettrait d'une part, d'augmenter sensiblement le nombre de répondants, et d'autre part de comprendre pourquoi autant d'étudiants sont sans emploi ou avec des emplois sans lien avec la formation. Ils pourraient ainsi mieux ajuster la formation au marché de l'emploi.



Mobilités spatiales et aménagement

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 3, site Route de Mende.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Site Du Guesclin, Béziers.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Mobilités spatiales et aménagement* est une spécialité à finalité professionnelle. Elle comprend deux parcours dont les objectifs sont sensiblement différents. Le parcours *Transport* vise à former des professionnels de l'aménagement intégrant les mobilités durables, aptes à analyser, comprendre et développer les dynamiques de transport des biens et des personnes. Le parcours *Tourisme* vise à former des professionnels capables d'aménager et de promouvoir des lieux à vocation touristique, c'est-à-dire de développer des équipements et des activités touristiques. Les deux parcours se différencient par des enseignements spécifiques pour 10 ECTS en S1 et 14 ECTS en S3.

Les deux parcours de la spécialité *Mobilités spatiales et aménagement* n'ont pas la même histoire : le parcours *Transport* n'a que deux ans d'existence et il est en pleine expansion, alors que le parcours *Tourisme* est plus ancien et commence à rencontrer des difficultés d'insertion professionnelle de ses diplômés. Les deux semblent toutefois gérés par des équipes restreintes, mais dynamiques, dans un cadre parfois flou.

- Appréciation :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement exposées, par parcours. Le contenu précis des enseignements n'est pas donné, mais les titres semblent conformes aux attentes. La formation à et par la recherche est présente dans les deux parcours, même si la professionnalisation est au cœur de la formation, notamment par le biais de deux ateliers tuteurés de 72 heures en M1 et 60 heures en M2, encadrés par des enseignants-chercheurs et des professionnels, ainsi que deux stages (trois mois en S2 et six mois en S4). Le parcours *Transport* accueille 1 à 2 étudiants en formation continue par an et ce chiffre monte à 5-7 pour le parcours *Tourisme* qui semble avoir fait beaucoup d'efforts de développement dans ce sens. Les VAE et VAP sont possibles et nombreuses pour le parcours *Tourisme*. Il n'y a pas de partenariats, ni d'échanges internationaux pour le parcours *Transport* (ouvert depuis 2011 seulement et ayant privilégié un développement local). Le parcours *Tourisme* compte deux partenaires privilégiés que sont les universités de Venise (Università Ca Foscari-CISET) et de Berlin (Eberswalde-Berlin - HNEE), avec des échanges d'étudiants, notamment pour les stages (3 à 5 chaque année).

Le parcours *Transport* n'accueille pas d'étudiants étrangers, 30 % des M1 proviennent d'une autre université que l'UM3, tous ou presque sont des licenciés de géographie et/ou aménagement. En M2, 75 % des étudiants proviennent du M1 correspondant. Pour le parcours *Tourisme*, 20 % à 25 % d'étudiants sont étrangers, 80 % des étudiants de M1 ne viennent pas de l'UM3 (la moitié des M1 proviennent de licence de géographie et/ou aménagement et tourisme). Plus de la moitié des étudiants de M2 proviennent du M1 correspondant. L'attractivité de cette spécialité est donc importante. Le nombre d'étudiants est en moyenne de 19 en M1 et 13 en M2 pour le parcours *Transport* (en augmentation, mais deux années d'existence seulement). Pour le parcours *Tourisme* les effectifs sont en moyenne de 43 étudiants en M1 (stables sauf année 2012-2013 pour raisons administratives) et 23 en M2 (stables). Les taux de réussite sont de 81 % en M1 et 100 % en M2 pour le parcours *Transport* et de 87 % en M1 et 95 % en M2 pour le parcours *Tourisme*. Ils sont très bons. Pour le parcours *Transport*, 100 % des diplômés ont répondu à l'enquête d'insertion faite par les responsables et 100 % en emploi (niveau cadre dans les domaines des transports et déplacements). Pour le parcours *Tourisme*, l'enquête interne faite par les responsables montre que 91 % des diplômés sont en emploi avec une baisse sur les dernières années que les responsables attribuent à la conjoncture économique. L'équipe a d'ailleurs déjà réagi dans le but d'élargir les possibilités de recrutement de ses diplômés.



Le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation n'est pas facile à identifier : le parcours *Transport* en déclare 7 et le parcours *Tourisme* en déclare 19 dans un tableau, puis seulement deux dans un paragraphe explicatif. Les deux renvoient au fichier mention qui lui n'en déclare que 3 (sections 23 et 24 du CNU). Le nombre total d'intervenants professionnels est de 25, en adéquation avec la formation. Le parcours *Transport* fonctionne avec une équipe de coordination restreinte composée des deux responsables pédagogiques, d'un responsable « outils » et de la responsable administrative qui se réunit régulièrement pour la gestion de la formation. La commission pédagogique (ensemble des intervenants) se réunit deux fois par an pour la sélection des dossiers en M2 et la préparation de l'année. Le parcours *Tourisme* ne possède pas de conseil de perfectionnement. Les incohérences dans le dossier et les différences entre les deux parcours révèlent un pilotage approximatif de la spécialité et une autonomie de la spécialité par rapport à l'ensemble de la mention. Ces dysfonctionnements sont peut-être dus à la délocalisation à Béziers du parcours *Tourisme*.

Les deux parcours de la spécialité *Mobilités spatiales et aménagement* n'ont pas la même histoire : le parcours *Transport* n'a que deux ans d'existence et il est en pleine expansion alors que le parcours *Tourisme* est plus ancien et commence à rencontrer des difficultés d'insertion professionnelle de ses diplômés. Les deux sont toutefois gérés par des équipes restreintes mais dynamiques, dans un cadre parfois flou.

- Points forts :
 - Bonne insertion professionnelle des diplômés.
 - Bons taux de réussite en M1 comme en M2.
 - Bonne attractivité de la formation.
 - Bonne ouverture à l'international pour le parcours *Tourisme*.
 - Politique de stages efficace.

- Points faibles :
 - Pilotage éclaté qui se fait par parcours et non pour la spécialité.
 - Absence de partenariats internationaux pour le parcours *Transport*

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait judicieux de renforcer le pilotage de cette spécialité (ce qui n'est pas facile avec l'un des deux parcours délocalisé à Béziers). Le parcours *Transport* pourrait également développer des partenariats internationaux.



Conduite des projets environnementaux

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paul Valéry Montpellier 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Conduite de projets environnementaux* est une spécialité à finalité professionnelle. Elle a pour objectif de former des professionnels du diagnostic et de l'organisation de programmes environnementaux dans les métiers de l'aménagement du territoire en lien avec les questions de développement durable dans les secteurs de l'eau, des déchets, de l'énergie renouvelable ou du bâtiment. Elle ne comporte pas de parcours.

Elle a des objectifs clairs en matière de professionnalisation, mais semble peiner à les atteindre pleinement ces dernières années. Si les taux de réussite restent excellents, les taux d'insertion professionnelle sont en baisse sensible. L'équipe pédagogique ne semble pas avoir pris conscience de ce fléchissement. La connaissance du public est sommaire et le pilotage paraît inexistant.

- Appréciation :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement exposées. Le contenu précis des enseignements n'est pas donné, mais les titres semblent conformes aux attentes. La formation comprend un stage de trois mois en S2 et un de six mois en S4. Les deux stages sont en entreprise. En dehors de l'adossement à une UMR, la formation par la recherche ne semble pas la priorité de cette spécialité (à finalité professionnelle il est vrai). Les responsables se disent « très attentifs à la formation continue », mais ne semblent pas accueillir ce type de public. La spécialité n'a pas de partenariats ni d'échanges internationaux, ce qui est regrettable.

Sur les cinq dernières années, la spécialité n'a accueilli que 3 étudiants étrangers. L'origine des étudiants n'est pas décrite, il est donc difficile de se faire une idée sur l'attractivité de la formation. Les effectifs sont (moyenne sur les cinq dernières années) de 32 étudiants en M1 et de 20 en M2. S'ils sont stables en M2, ils sont en chute constante en M1 passant de 43 à 24. Les taux de réussite sont excellents puisqu'ils sont de 90 % en M1 et 100 % en M2. Les taux de répondants étaient de 100 % avec 100 % d'étudiants en emploi sur les années 2008-2009 et 2009-2010. Pour les années 2010-2011 et 2011-2012, les étudiants répondent moins (60 %) et s'insèrent moins facilement (92 % et 64 % des répondants ou 55 % et 39 % des diplômés). Les responsables pédagogiques ne semblent pas considérer qu'il s'agit d'une baisse puisqu'ils parlent de « résultats similaires ». On dispose de la liste des entreprises ayant embauché des diplômés, mais pas de la nature ni du niveau des emplois ce qui rend difficile l'appréciation de l'adéquation entre la formation et les emplois. On compte enfin 4 poursuites en doctorat sur les cinq dernières années.

Le dossier indique la participation de 16 enseignants-chercheurs (intervenants surtout en M1), et de 22 professionnels, dont il n'est pas possible d'apprécier l'adéquation avec la formation car aucun d'entre eux n'apparaît dans la liste fournie par la mention. Un jury d'enseignants et de professionnels sélectionne, sur dossier puis audition, les candidats au M2. Rien d'autre n'est mentionné s'agissant du pilotage. Le dossier ne faisant que 4 pages, beaucoup de renseignements ne sont pas fournis et cela révèle un déficit de pilotage notable.

- Points forts :

- Bons taux de réussite en M1 et M2.
- Le nombre important d'intervenants professionnels.



- Points faibles :
 - Pilotage peu performant de la spécialité.
 - Taux d'insertion professionnelle en baisse sensible.
 - Absence d'échanges internationaux.
 - Dossier lacunaire.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de renforcer le pilotage de cette spécialité et de mettre en place un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des professionnels, des étudiants et des diplômés, afin de réfléchir à l'avenir de la formation. Un développement des échanges internationaux serait également le bienvenu. Il serait bon d'établir une liste exhaustive des professionnels intervenants avec leur spécialité respective.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 25 juin 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraisse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observations sur l'évaluation du master mention :
Développement durable et aménagement (DDA)

V/Réf. : Demande n° S3MA 150009327

Monsieur le directeur,

L'équipe pédagogique de la spécialité CoPEnvir tient à remercier vivement l'AERES pour la lecture critique et attentive du dossier soumis à leur évaluation. Nous comprenons les remarques et questionnements formulés. Il est vrai que les 4 pages envoyées pouvaient difficilement permettre d'appréhender la teneur des efforts fournis depuis 14 ans par les équipes pédagogiques du Master CoPEnvir. Voici nos observations en réponse à l'évaluation trop imprécise du fait du manque d'informations dont les évaluateurs disposaient.

1. Baisse des taux d'insertion / Equipe ne semble pas avoir pris conscience du fléchissement :

Volonté de sélectionner vers des entreprises rémunérant correctement nos étudiants (> 29k€ /annuel).

2. Connaissance du public est sommaire :

En terme d'employeur et du public professionnel visé, 22 intervenants extérieurs participent à la formation, 12 sorties de terrain vers 29 entreprises ou structures professionnelles susceptibles d'accueillir les étudiants.

Une mise en situation pendant l'année à travers un projet collectif mené comme en bureau d'étude ou dans une structure d'ingénierie publique.

Le suivi des entreprises partenaires montre une fidélité depuis la création du master avec une augmentation de 30 % des partenaires depuis 3 ans.

Un autre indicateur de la confiance et de la perception de la qualité de nos enseignements par des entreprises partenaires du Master, est lié à la vingtaine de versements issus de ces entreprises via la taxe professionnelle, pour plus de 15 000 €. L'augmentation des taxes professionnelles est d'ailleurs constante depuis ces 3 dernières années.

Cette connaissance du public professionnel est d'ailleurs reconnue par le magazine « Challenges », hebdomadaire dédié à l'économie des entreprises professionnelles, qui classe la spécialité du Master CoPEnvir dans le Top 5 des meilleurs master en environnement français depuis 2 ans.

3. Pilotage paraît inexistant :

Retour des étudiants, basé sur des enquêtes réalisées par le secrétariat du Master excellents : suivi des problèmes rencontrés individuels, temps de réponse quasi immédiat.

Moyens matériels : une salle informatique dédiée (équipée de 10 ordinateurs, imprimantes, scanner, internet), une salle de classe dédiée, une bibliothèque spécialisée dédiée, un site internet dédié (très riche et tenu à jour régulièrement).

Moyens humains : un suivi assuré par 2 secrétaires (une commune à la mention pour les étudiants du M1 et une dédiée à la spécialité du M2), ainsi que 2 EC l'un pour le M1 et l'autre pour le M2.

4. Contenu précis des enseignements :

Le contenu est disponible sur le site du master mais impossible à développer étant donné le format demandé pour l'évaluation : <http://www.univ-montp3.fr/BioEcoEnv/CoPEnvir/droite.htm>

5. Formation continue :

Chaque année 5 % des effectifs sont en formation continue et suivis en partenariat avec le SUFCO.

Un des objectifs du prochain quinquennal sera de développer ce type d'étudiants en proposant l'alternance à travers les contrats de préprofessionnalisation pour la formation initiale. En outre une réflexion est engagée concernant les contrats d'apprentissage.

6. La spécialité n'a pas de partenariat ni d'échanges internationaux :

50 % des Intervenants extérieurs travaillent dans des multinationales partenaires du Master (Veolia, Suez, La Caisse des Dépôts, SITA, Egis...).

7. La spécialité n'a accueilli que 3 étudiants étrangers, internationalisation :

Chaque année des étudiants font leur stage à l'étranger.

Les étudiants étrangers ont la possibilité d'intégrer la spécialité. Nous avons fait le choix de sélectionner des étudiants d'excellent niveau, ils représentent 5 % des effectifs annuels. Leur provenance est diverse : Chine, Allemagne, Pologne, Pérou, Cameroun, Roumanie, Argentine...

La spécialité vient (2014) d'établir une convention ERASMUS avec échanges d'étudiants, avec l'Université Federico 2, Di Napoli, Italie.

8. Chute des effectifs en M1 :

Depuis 2010 les effectifs sont stables en M1, jamais inférieurs à 24. Pour la promotion 2013 / 2014 l'effectif est de 33 étudiants.

Parmi les dossiers de M1 qui passent par le filtre de la sélection (pas admis de plein droit) le niveau de compétences et de notes demandés est plus exigeant depuis 2010. La sélection des étudiants en M1 est liée à la volonté d'offrir une formation d'excellence, où chaque étudiant développe un projet personnel. A effectif constant concernant l'encadrement, les étudiants sont bien mieux suivis lorsqu'ils sont 25 plutôt que 45.

9. Pour 2011 et 2012, moins de réponses et s'insèrent moins rapidement :

Les chiffres obtenus entre 2010 et 2012, sont les statistiques issues de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante). Auparavant ces chiffres étaient obtenus par enquêtes réalisées par le secrétariat du Master. Nos propres enquêtes, parallèles à l'OVE, montrent un taux d'insertion de 90 % en

2010/2011 et de 80 % en 2011/2012. Nous tenons à la disposition de l'AERES la liste des numéros de téléphone, d'email et d'entreprises de nos anciens étudiants actuellement en poste.

10. Pas de renseignement sur la nature ni du niveau des emplois :

Lors des enquêtes menées par le secrétariat du Master, les postes occupés par nos anciens étudiants sont des postes de management, correspondant à l'indice minimum 2.0 avec des coefficients de salaire > à 95 points de la convention syndicale SYNTEC. Ce dernier point a d'ailleurs été fortement mis en lumière par le magazine Challenge.

11. Pas possible d'apprécier l'adéquation avec la formation des EC et des IE, dont aucun n'apparaît dans la liste fournie par la mention :

Ces informations sont disponibles sur la plaquette d'information du Master distribuée aux étudiants en début d'année.

12. Pilotage de la formation :

Voir point 3.

Le master dispose d'une « Association des étudiants du Master CoPEnvir » qui participe à la bonne gouvernance du Master à travers la relation enseignants / étudiants. En outre, avec l'aide du secrétariat du Master, l'association entretient un book des anciens et permet l'échange pour des emplois, des stages professionnels, continuité M1 / M2, des rencontres péri universitaires...

13. Conseil de perfectionnement :

Une demande de mise en place d'un conseil de perfectionnement est en cours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fraïsse', with a long horizontal stroke extending to the right.

Anne Fraïsse